

LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

• RÉGION • SUISSE • INTERNATIONAL • CULTURE • SOCIÉTÉ
LE COURRIER
IONS
ÉGALITÉ
ÉCOLOGIE
ÉCONOMIE
HISTOIRE
ALTERNATIV

Lundi, 19 décembre 2016

Rechercher



CULTURE

LIVRES

A+
A-

Livres

Mémoires d'un brigand italien

Vendredi 09 décembre 2016 **Marc-Olivier Parlatano**

Le «général des brigands» du Mezzogiorno, l'Italie du Sud. Ce surnom s'attache à la figure de Carmine Crocco, dont l'éditeur Anacharsis publie en français l'autobiographie sous le titre *Ma vie de brigand*. Ecrit à la fin du XIXe siècle par Crocco qui alors purgeait sur l'île d'Elbe une peine de travaux forcés à perpétuité. Né en 1830 en Basilicate (Italie du Sud), Carmine Crocco termina ses jours détenu, en 1905, à l'âge de 75 ans. Et plus d'un siècle après sa mort, il n'est pas oublié: son portrait est le symbole d'un groupe de fans de l'équipe de football de Rionero in Vulture, sa ville natale. Et en 2003, un tel portrait a été brandi par des manifestants qui s'opposaient à l'enfouissement de déchets nucléaires dans la Basilicate, la région où Crocco a vu le jour. On peut noter encore que ce fameux général des brigands a inspiré divers films, documentaires et fiction, dont une série télévisée en 2012.

Des villages assaillis, conquis quelquefois, perdus; des échanges de tirs; de pillages, viols et destructions; des exécutions; des cavalcades; des rebelles gagnant le maquis: le lecteur découvre une situation insurrectionnelle. De 1861 à 1864 principalement, des provinces entières du Sud de l'Italie sont en guerre contre la jeune dynastie de Savoie, qui vient de fonder le royaume d'Italie. Une guerre civile assez peu connue du reste de l'Europe fait alors rage. A l'origine, des causes économiques et religieuses, la misère des régions reculées de l'ancien royaume de Naples et l'action des anciens Bourbons, qui régnait avant la proclamation de l'unité italienne et entendent réaliser une restauration de l'ancien régime. Les affrontements dureront plusieurs années avant qu'une loi d'exception, la «loi Pica», brise en 1865 les réseaux de solidarité dont les brigands bénéficiaient: selon la loi Pica, les proches des rebelles et quiconque les soutient peuvent être traduits devant des tribunaux militaires.

Carmine Crocco, qui essuie défaite sur défaite en 1864, se réfugie à Rome: la Ville Eternelle n'a pas encore été réunie à l'Italie, l'Etat pontifical existe encore et il a aidé la rébellion. Crocco croit donc trouver un asile sûr mais il est arrêté. Après diverses tribulations et transferts, Crocco transite par la France avant d'être extradé à Rome en 1870. Cette même année, Rome ayant été rattachée au royaume d'Italie, Crocco y est captif et attend son procès. Il jouit d'une telle célébrité que de nombreuses personnes veulent le voir en chair et en os, tandis qu'il est ballotté d'une geôle à une autre.

Le récit que le lecteur peut lire à présent a pris forme après la sentence de 1874. Le texte a suscité la controverse: Carmine Crocco n'a pas écrit seul, mais avec l'aide d'un officier qui a sans doute remanié la narration, guidé Crocco – qui n'était pas à l'aise dans l'écriture – dans la rédaction voire ajouté des éléments recueillis lors d'entretiens. Crocco parle peu des violences commises par sa bande, ni n'évoque les nombreux vols qui lui valurent en 1855 une première condamnation. Malgré ces manques et ces imperfections, le témoignage d'un protagoniste du brigandage des années 1860 reste précieux parce qu'unique. Il éclaire tout de même sur une période historique tumultueuse. Le caractère exceptionnel de ce récit en a, finalement, assuré le succès.